

**PRIS ENTRE CONTRAINTES TARI-
FAIRES ET IMPÉRATIFS DE RÉSULTAT,
LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
SONT INCITÉS À ACCROÎTRE LEUR
ACTIVITÉ** en ajustant au plus près
leurs ressources, en particulier leurs
effectifs. Le besoin de performance se
traduit en général par une optimisation
constante de l'organisation des ser-
vices de soins (modèle du lean man-
agement repris du secteur industriel) :
augmentation des taux de rotation en
ambulatoire et de taux d'occupation
des lits, hospitalisation de semaine,
fermetures de lits voire de services de
soins entiers...

**DANS CE SYSTÈME, LES ORGANISA-
TIONS DE TRAVAIL ÉVOLUENT ASSEZ
RAPIDEMENT**, s'adaptant au parcours
du patient, à la baisse de sa durée de
séjour, à une activité de plus en plus
en flux continu proche d'une organi-
sation industrielle « du juste à temps »
(rotation des lits et places, entrée au
plus tard du patient et sortie au plus
vite...). Ces évolutions sont mesurées
au moyen d'indicateurs de productivi-
té tels que le temps travaillé au bloc ou
par patient et s'accompagnent d'une
recherche permanente de réduction
des coûts.

**POUR LES SALARIÉS, CELA SE TRA-
DUIT BIEN SOUVENT** par leur réaf-
fectation au gré des besoins et des

fermetures de lits, par une recherche
de flexibilité et de polyvalence, une
gestion serrée des plannings ou une
limitation des remplacements en cas
d'absence, etc. En conséquence, la
charge de travail s'intensifie et les
tâches tendent à être standardisées.
Cela peut aussi s'accompagner d'un
glissement des tâches (l'aide-soignant
fait ce que l'infirmière n'aura pas le
temps de faire, etc.), sans reconnais-
sance et sans tenir compte des risques
que cela comporte (gestes effectués
dans la crainte de l'erreur, en temps
masqué ou parfois dans l'urgence...).

**LE DÉPLOIEMENT ACCÉLÉRÉ DE CES
MODÈLES PEUT IMPACTER LA SANTÉ
DES SALARIÉS** en réduisant sérieu-
sément leur autonomie dans le tra-
vail : troubles musculo-squelettiques,
troubles psychosociaux qui peuvent
conduire à des arrêts, conflits, acci-
dents ou maladies professionnelles.

**EN TANT QUE REPRÉSENTANT DU
PERSONNEL**, vous avez le devoir
d'alerter si les conditions de travail se
dégradent. Mais comment le mettre en
avant et savoir si c'est le bon moment ?
Que vous soyez CE ou CHSCT, Syndex
peut vous aider à identifier les signaux
de dégradation de la santé des sala-
riés, à décrypter le fonctionnement de
votre clinique et de votre groupe et à
répondre à vos devoirs d'élus.

> SYNDEX intervient exclusivement auprès des CE et des CHSCT depuis plus de 40 ans. Fort de son expérience dans le secteur Santé-Social, Syndex a acquis une connaissance approfondie des groupes de cliniques, devenus au fil des rachats les « mastodontes » que l'on connaît aujourd'hui.

CONTACT
CONTACT-SANTE@SYNDEX.FR

Que se passe-t-il dans ma clinique ?

Une série du pôle Santé social Syndex.

Directeur de publication : O. Laviolette.

Syndex, service Communication-Documents - Décembre 2017

Illustration : Guf (www.gufonline.net)